Procès-verbal réunion du conseil municipal mardi 28 avril 2026

Présents :
Chabrier Jean-Philippe, Camponovo Yves, Arioli Martine, Andrey Frank, Darcin Fanny, Andrey Sandra, Goy Samuel, Kempf Sylvia, Fleury, Léonie, Vermot-Desroches Christian, Blanchot Philippe, Andrey Stephane, Muller Odile, Broc Adèle, Bergerot Sebastien, Cannelle Anais, Naceur Nour, Chauvet Jean, Pourcelot David.

Secrétaire de séance : Broc Adèle

Ordre du jour :
- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
- Vote du budget 2026
- Vote des taux des taxes locales
- Subventions Familles Rurales : service enfance, service micro- crèche, service périscolaire
- Subvention en faveur de l'école du Sacré-Cœur de Verel
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Questions soulevées :
Nour Naceur : Les voix douces n'apparaissent pas dans le compte rendu.
Jean Chauvet, David Pourcelot et Nour Naceur : le temps écoulé entre convocation au conseil municipal et réunion du conseil est trop court. Un délai n'a pas été respecté.
Nour Naceur : Il n'y a pas le détail des échanges et questions posées dans le PV

PV approuvé par 18 voix et une contre (car il n'y a pas le compte rendu détaillé des échanges)

Vote des budgets 2026

Budget panneaux photovoltaïques

Présentation des chiffres et explicitation
Budget voté à l'unanimité

Budget lotissement De Goux

La commune sera propriétaire à partir du 30 avril.
Les chiffres sont présentés (ils ne concernent que le terrain et pas l'aménagement)
Le budget lotissement s'autofinancera par les ventes des terrains.
Le PLUI a confirmé que ce sont les derniers terrains jusqu'en 2030 (hors particuliers qui céderaient du terrain à la commune), on constate par ailleurs une baisse des constructions de Maisons neuves.
Ce projet sera mis en œuvre après le suivi du dossier de la maison de santé donc fin 2026- début 2027.
Pour financer ce projet une ligne de crédit est créée.

Budget voté à l'unanimité

Budget forêt

À la demande de Nour Naceur, des explications sont données sur la compréhension du budget et notamment l'entretien. Il doit être régulier que ce soit pour faire face aux maladies, avoir des voix d'accès ou encore les coupes.
L'explication des frais de gardiennage sera donnée par l'ONF.

Publié le : 04/09/2026 10:20 (Europe/Paris)
Par : AB
https://www.intramuros.org/vercel-villedieu-le-camp/documents_administratifs/77222

Les volumes seront donnés ultérieurement.

Le budget forêt est voté à l'unanimité

Budget principal

Les différents postes budgétaires sont présentés par chapitre.

Sur la partie dépenses

Des questions concernant le carburant et les combustibles sont posées en lien, notamment avec la hausse des prix du carburant (David Pourcelot).
Dans les charges du personnel, il est évoqué le départ en retraite progressive de Noël Retornaz à partir du 1er mai.
Dans la ligne atténuation de produits, une explication du FNGIR est donnée : une partie des recettes de Vercel est versée à d'autres communes par solidarité.
Enfin, sont précisés les contenus de certaines dépenses, notamment pour ce qui concerne les contrats enfance et les subventions aux associations à la demande de David Pourcelot, Nour Naceur.

Présentation des recettes

Questions posées et remarques :
Une question est posée sur l'attribution de compensation en lien avec la communauté de communes, une question est posée sur les budgets des commissions. Ils sont intégrés dans le budget principal.

Un point est fait sur le matériel de nettoyage des sols pour le gymnase, la machine fonctionne encore cependant la batterie se décharge rapidement. Un devis pour un matériel neuf a été obtenu Christian Vermot - Desroches propose de continuer à l'utiliser avant de passer à l'achat du matériel neuf.

Nour Naceur demande pourquoi l'OMS ne prend pas en charge ce matériel d'entretien. Christian Vermot-Desroches répond qu'il est pris en charge par la commune et utilisé par les employés municipaux.
Il est rappelé que l'OMS a été mise en place pour acheter du matériel, qui permet la location et l'utilisation des infrastructures par les associations et les écoles….

Concernant les subventions, la commune est toujours dans l'attente du versement des subventions pour l'OFB et la rue Lanchy.
Enfin, la commune n'a pas encore le montant définitif des subventions pour la maison médicale. L'objectif est d'obtenir 50 % de subvention.
Il est expliqué que la maison médicale aura des locaux, prêts à être aménagés par les professionnels de santé.
L'endettement de la commune sera calculé ultérieurement et son montant par habitant est toujours transmis dans les échos de Vercel.
Il est rappelé par Christian Vermot-Desroches que le bâtiment de l'OFB appartient à la commune, quant à la maison médicale il est possible qu'elle soit financée par moitié par la commune et par moitié par les équipes médicales. Cela peut faire l'objet d'une discussion

Après délibération, un vote contre par rapport à la subvention du Sacré-Cœur et 18 votes pour

Publié le : 04/09/2026 10:20 (Europe/Paris)
Par : AB
https://www.intramuros.org/vercel-villedieu-le-camp/documents_administratifs/77222

Vote des taux des taxes locales

Vote des taux des taxes locales simulation avec 1% augmentation

Code commune (menu déroulant):	601	Nom de la commune :	VERCEL VILLEDIEU LE CAMP

I- ressources fiscales dont le taux doit être voté en 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence pour 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit de référence (col 3x col 2)	taux votés	produits attendus (col 3x col 5)
	1	2	3	4	5	6
TFB	2 757 517	25,26 %	2 825 000	713 595	25,51 %	720 658
TFNB	98 947	18,97 %	99 600	18 894	19,16 %	19 083
TH (*) détail page 2	168 176	12,72 %	161 700	20 568	12,85 %	20 778
CFE		0,00 %		0		0
			Totaux :	753 057		760 519

II- ressources fiscales indépendantes du vote des taux

IFER /PYLONES	TASCOM	TAFNB	TVA	TOTAL
0			0	0

Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR		Effet coefficient correcteur	
Voir détail page 2		Versement	Contribution	versement	contribution
61 759			184 007	0	-76 411

III- totalisation des ressources fiscales prévisionnelles pour 2026

produit attendu des taxes à taux voté	+	total autres taxes (cadre II)	+	allocations compensatrices+ DCRTP	+	versement GIR	-	contribution GIR	+	versement effet coco	-	contribution effet coco	=	Montant total prévisionnel au titre de la FDL 2026
760 519		0		61 759		0		184 007		0		76 411		561 860

Délibération concernant l'augmentation de 1 % du taux des taxes locales TFB et TFNB hors THRS
Après délibération 15 votes pour et 4 votes contre

Vote des taux simulation avec majoration du taux de THRS

2/ Variation proportionnelle de 1% des taux de TFB et TFNB et utilisation du dispositif dérogatoire de majoration spéciale du taux de THRS au taux maximal possible soit 14,48%.

Code commune (menu déroulant):	601	Nom de la commune :	VERCEL VILLEDIEU LE CAMP

I- ressources fiscales dont le taux doit être voté en 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence pour 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit de référence (col 3x col 2)	taux votés	produits attendus (col 3x col 5)
	1	2	3	4	5	6
TFB	2 757 517	25,26 %	2 825 000	713 595	25,51 %	720 658
TFNB	98 947	18,97 %	99 600	18 894	19,16 %	19 083
TH (*) détail page 2	168 176	12,72 %	161 700	20 568	14,48 %	23 414
CFE		0,00 %		0		0
			Totaux :	753 057		763 155

II- ressources fiscales indépendantes du vote des taux

IFER /PYLONES	TASCOM	TAFNB	TVA	TOTAL
0			0	0

Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR		Effet coefficient correcteur	
Voir détail page 2		Versement	Contribution	versement	contribution
61 759			184 007	0	-76 411

III- totalisation des ressources fiscales prévisionnelles pour 2026

produit attendu des taxes à taux voté	+	total autres taxes (cadre II)	+	allocations compensatrices+ DCRTP	+	versement GIR	-	contribution GIR	+	versement effet coco	-	contribution effet coco	=	Montant total prévisionnel au titre de la FDL 2026
763 155		0		61 759		0		184 007		0		76 411		564 496

Délibération concernant le vote T H RS à 14,48 %

Après délibération 17 votes pour et 2 votes contre.

Subventions Familles Rurales : service enfance, service micro crèche, service périscolaire

- Le CM doit délibérer pour valider la subvention de fonctionnement 2026 pour le périscolaire et l'extra-scolaire.

Madame Anais Cannelle, secrétaire à Familles Rurales, sort car nous allons voter la subvention donnée à Familles Rurales pour le périscolaire.

Publié le : 04/09/2026 10:20 (Europe/Paris)
Par : AB
https://www.intramuros.org/vercel-villedieu-le-camp/documents_administratifs/77222

	2026	2025
Subvention	115 033.85€	113 021.00€
Remise accordée	6 033.85€	18 021.00€
Subvention annuelle	109 000.00€	95 000.00€

Délibération convention Familles Rurales
Après délibération 18 votes pour

Anais Cannelle réintègre la séance

Délibération convention Multi accueil
Le CM doit délibérer pour valider la subvention de fonctionnement 2026 pour les actions petite enfance.

	2026	2025
Subvention	51 867.42€	31 924.00
Remise accordée		
Subvention annuelle	51 868.00€	31 924.00

Après délibération 19 voix pour
Voter à l'unanimité

Convention ludothèque
- Le CM doit délibérer pour valider la subvention de fonctionnement 2026 pour la ludothèque

	2026	2025
Subvention	12 241.27€	12 502.00e
Remise accordée		
Subvention annuelle	12 241.00€	12502.00€

Après délibération 19 voix pour
Voter à l'unanimité

Subvention Sacré-Cœur (versement d'un forfait communal)

Depuis 2023 augmentation de 5 % du forfait communal

	2024	2025
Enfant de primaire	369.60€	369.60 +5% = 388.08€
Enfant de maternelle	871.50€	871.50 +5%= 915.07€

Publié le : 04/09/2026 10:20 (Europe/Paris)
Par : AB
https://www.intramuros.org/vercel-villedieu-le-camp/documents_administratifs/77222

- Vote de la subvention à 3% :
    - 37 maternelles X 942.52
    - 73 primaires X399.72
    - Total = 64052.80 euros

Il est précisé que la commune doit donner à parité pour chaque enfant, qu'il aille à l'école privée ou à l'école publique.
Explication de la façon dont est calculé le forfait : on divise les dépenses de fonctionnement de chaque école publique par le nombre d'élèves dans chaque école publique (maternelle et élémentaire).

Sylvia Kempf travaille sur le dossier pour être au plus juste possible sur le calcul de la subvention, de plus la convention date de 1981, elle est donc obsolète. Il faut ainsi remettre à plat la convention car depuis il y a eu aussi la création d'un SIVOS.
L'objectif est de créer une convention qui soit la plus juste possible d'ailleurs une rencontre est prévue avec l'école privée dans un souci de transparence.
Proposition est faite d'augmenter le forfait communal d'externat de 3 % au rythme de la hausse des dépenses d'éducation.

Après délibération sur cette hausse de 3% : une abstention, un vote contre et 17 votes pour

Vote pour la subvention à attribuer à l'école privée
Après délibération 2 votes contre et 17 votes pour

Questions diverses

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne comme suit les délégués au SIVOS.

<u>6 titulaires :</u>

POURCELOT David, NACEUR Nour, CANNELLE Anaïs, MULLER Odile, KEMPF Sylvia, ANDREY Sandra

<u>6 suppléants</u> :

VERMOT-DESROCHES Christian, ANDREY Stéphane, BLANCHOT Philippe, FLEURY Léonie, DARSIN Fanny, CAMPONOVO Yves

Approbation de la commission appel d'offre
Cette commission nécessite une délibération :
Proposition :
Titulaires :
Nour Naceur
Léonie Fleury
Philippe Blanchot
Remplaçants :
Stéphane Andrey
Sylvia Kempf
Yves Camponovo
Approbation à l'unanimité

Publié le : 04/09/2026 10:20 (Europe/Paris)
Par : AB
https://www.intramuros.org/vercel-villedieu-le-camp/documents_administratifs/77222

Syndicat des eaux de la Haute Loue

- Pour la commune de Vercel il faut 2 titulaires et 2 suppléants.
- Il faut que la commune délibère : proposition :
- Titulaires :
  - Samuel Goy
  - Jean Chauvet
- Remplaçants :
  - Philippe Blanchot
  - Sylvia Kempf

Approbation de la commission CCID concernant les impôts directs à l'unanimité

La CCID prendra une délibération quant aux membres de la commission retenus car il n'y en aura que 12.

Yves Camponovo	Georges Barbier
Martine Arioli	Annick Secci
Philippe Blanchot	Serge Tournier
Sandra Andrey	Claude Bergier
Sébastien Bergerot	Emile Bonnet
Anaïs Cannelle	Marie-Chantal Tissot
David Pourcelot	Florent Buchin
Fanny Darsin	Michel Philipona
Sylvia Kempf	Yves Amiot
Léonie Fleury	Michèle Copchard
Stéphane Andrey	Daniel Fleury
Odile Muller	Martine Georges

Quelques informations liées au tour de table :

- Noël Retornaz employé municipal est en retraite progressive à partir du 1er mai.
- Anthony Grosjean employé municipal sera titularisé le 1er mai
- Le 30 avril sera signé officiellement l'achat du terrain Lactalis
- Le muguet est arrivé pour distribution par les membres du CCAS
- Le vendredi 5 juin, le conseil municipal se réunira pour désigner les membres qui participeront aux votes des sénatoriales
- Les travaux rue Lanchy avancent bien
- Anais Cannelle aimerait un point sur chaque commission lors des conseils municipaux. Un compte rendu sera fait à chaque conseil municipal. De plus les comptes rendus peuvent être envoyés à chaque membre du conseil municipal, y compris si le conseiller ne fait pas partie de ladite commission
- Nour Naceur demande pourquoi Sandra Andrey est présidente de l'association OMS, elle a été reconduite derrière monsieur Anicet Michel
- Concernant la Fête des Mères Nour Naceur aurait souhaité que Sandra Andrey en parle plus au préalable avant de lancer les invitations
- Il est expliqué que tous les conseillers sont sollicités pour les distributions de flyers et prospectus en lien avec la commune
- Christian Vermot -Desroches a pris un arrêté pour la rue de Jésus, afin de mettre en place un stop à la place du cédez- le- passage
- Les becs de rue vont être inspectés un par un pour changer les ampoules de ceux qui ne fonctionnent plus

L'ordre du jour étant épuré, la séance est levée.

Publié le : 04/09/2026 10:20 (Europe/Paris)
Par : AB
https://www.intramuros.org/vercel-villedieu-le-camp/documents_administratifs/77222

Publié le : 04/09/2026 10:20 (Europe/Paris)
Par : AB
https://www.intramuros.org/vercel-villedieu-le-camp/documents_administratifs/77222